Colombier, le 07 mars 2017

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
est convoqué le:

Mardi 21 mars 2017 à 19h30*

à la Salle du Conseil général, à Colombier

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal des dernières séances
3. Modification du règlement sur les finances autorisant le préfinancement
4. Rapport relatif à la désignation de l'organe de révision pour les comptes 2017
5. Rapport du Comité concernant l'examen des comptes 2016
6. Informations du Comité
7. Divers

La séance de la **Commission financière** aura lieu le même jour à **19h00***, dans la même salle *(liste des membres en fin de rapport)*.

AU NOM DU COMITE

Distribution :

21 Membres du Conseil intercommunal
7 Membres du Comité
7 Administrations communales
1 Chef de station
1 SENE
4 Presse

Copie convocation : Sécurité publique (réservation de places de parc)

Procès-verbal du CONSEIL INTERCOMMUNAL de la STEP La Saunerie du 18.10.2016

Date et heure:	18.10.2016, 19h00,
Lieu :	Salle du Conseil général à Colombier
Président(e) :	R. Ronchi
Présent(e)s :	J.-D. Böhm, J.-M. Nydegger, T. Perret, P. Hubert, D. Sigg, M. Lanthemann, C. Cuanillon, R. Montavon, J. Villat, P.-H. Barrelet, G. Di Giusto, A. Lazeyras, E. Stutz
Excusé(e)s :	P.-A. Cachelin, J.-P. Leuenberger, G. Linder, R. Neuenschwander, L. Perrin, A.G. Tenky
Absent(e)s :	J. Hosner
Comité :	P. Bourquin, C. Bavaud, A. Doigo, Y. Bussy, Ch. Hostettler, M. Rossi (J. Magnin excusé)
Service technique :	D. Fahrni
Administration :	C. Fahrni

Ordre du jour :

1. Salutations et appel
2. Nomination de nouveaux membres jusqu'à fin décembre 2016
3. Procès-verbal de la séance du 15 mars 2016
4. Rapport du Comité à l'appui du Budget 2017
5. Divers

---

1. Salutations et appel

Le président ouvre la séance et fait confirmer l'ordre du jour qui est adopté sans changements. Il procède à l'appel des présences:

Conseil intercommunal: 14 présents, 6 excusés, 1 absent

2. Nomination de nouveaux membres jusqu'à fin décembre 2016

Les représentants suivants ont été proposés par leurs communes respectives:

Conseil intercommunal :

Boudry: MM. P.-A. Cachelin, J.-P. Leuenberger;
Milvignes: Mme M. Lanthemann,;
Val-de-Ruz: C. Cuanillon, R. Montavon

Comité:

Boudry: M. J. Magnin; Cortaillod: Mme A. Doigo; Milvignes: M. Y. Bussy

Commission financière:

3 membres devraient en principe être élus. Or, comme il s'agit de la dernière séance dans l'actuelle composition, il est proposé d'y renoncer aujourd'hui, dans l'attente de la constitution des nouvelles autorités.

3. Adoption du PV de la séance du 15 mars 2016

Pt. 2: le PV du 20 octobre avait été accepté, mais les remarques et corrections n'ont pas été consolidés dans le dernier PV.

Point 3, libellé "Le rapport et le projet soumis…":
M. Bourquin explique que, plutôt, c'est l'essai-pilote qui permettra de réaliser ce rapport et le crédit d'y parvenir.

4. Rapport du Comité à l'appui du Budget 2017

M. Barrelet communique pour la commission financière qui a siégé avec 3 membres sur 4. Elle a notamment soulevé les amortissements à 10%, qu'aucune attribution particulière n'a été faite durant l'exercice et constaté qu'il y aura une péjoration dans la taxe fédérale de 9 frs (370.000).

Passage en revue du budget :

• À la dernière page, il convient de lire frs 75.95 au Budget 2016, au lieu de frs 83.08 frs (erreur de rédaction).

• 31 Biens, Services et Marchandises:
il est remarqué une augmentation régulière de ce budget.

• 33 Amortissements:
M. Sigg souhaite que les délais d'amortissements soient mentionnés à l'avenir.

• 34 Réserves (libellées) structurelles :
M. Cuanillon précise que la Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) admet des réserves conjoncturelles, non pas structurelles. Par contre, la loi permettrait un préfinancement, ce qui nécessiterait un arrêté spécifique qui en définirait les règles et qu'il conviendrait de prendre avant la fin de l'année.

• 45 Dédommagement des collectivités publiques: certaines communes ont augmenté leur population, ce qui est favorable à la répartition.

Après lecture de l'arrêté, le Budget 2017 est accepté à l'unanimité.

5. Divers

M. Bourquin communique les dates des séances de constitution du Comité, de la Commission financière, du président et du secrétaire du Conseil intercommunal:
mardi, 17 janvier 2017, 19 h.

M. Hostettler s'interroge sur la provenance des 4 nouveaux membres de la Commission financière : la commune de Val-de-Ruz devra-t-elle désigner un représentant ?

M. Bourquin confirme qu'il conviendra de désigner 7 membres pour représenter les 7 communes, dont un pour Val-de-Ruz.

Communication de la prochaine séance :

**Prochaine séance mardi 21 mars 2016 à Colombier,
à 19h00 pour la Commission financière et à 19h30 pour le Conseil intercommunal.**

Chambrelien le 5.12.2016
Pour le PV : E. Stutz

Procès-verbal du CONSEIL INTERCOMMUNAL de la STEP La Saunerie du 17 janvier 2017

Date et heure:	mardi, 17 janvier 2017, 19 h
Lieu :	Salle du Conseil général à Colombier
Président(e) :	R. Ronchi
Présent(e)s :	J.-D. Böhm, J.-P. Leuenberger, Th. Perret, A. Rapin, J. Hosner, G. Linder, L. Perrin, D. Sigg, R. Montavon, J. Villat, E. Stutz
Excusé(e)s :	P.-A. Cachelin, M. Lanthemann, C. Cuanillon, M.O. Schürch, N. Mühlethaler, A. Lazeyras
Absent(e)s :	J.-J. Wenger, G. Di Giusto
Comité:	P. Bourquin, C. Bavaud, A. Doigo, Y. Bussy, Ch. Hostettler, (M. Rossi et J. Magnin excusés)
Service technique :	D. Fahrni
Administration :	C. Fahrni

Ordre du jour :

1-3. Désignation du Président et du secrétaire de la séance constitutive et appel des délégués
4-7. Nominations
8. Divers

Désignation du Président et du secrétaire : R. Ronchi, Y. Bussy

3. Appel des délégués

Le président ancien, doyen d'âge et futur ouvre la séance et confirme l'ordre du jour qui est adopté sans changements. Il procède à l'appel des présences :

Conseil intercommunal : 12 présents, 6 excusés, 2 absents

4. Nomination du président

Roberto Ronchi accepte de rempiler. L'assemblée le confirme par acclamation en le remerciant.

5. Nomination du vice-président et du secrétaire

Jan Villat se propose comme vice-président, puis Edgar Stutz en tant que secrétaire.

L'assemblée les confirme dans leurs fonctions par acclamation.

6. Nomination des membres du comité

Mmes Christine Bavaud et Angela Doigo, ainsi que MM. Patrick Bourquin (président), Jacques Magnin, Yanick Bussy, Christian Hostettler et Michel Rossi sont confirmés comme membres du comité.

L'assemblée les remercie par acclamation.

7. **Nomination des membres de la Commission financière**

   Chaque commune délègue un représentant dans la Commission ; il s'agit de :

   Mme Nicole Mühlethaler (Peseux), MM. Thomas Perret (Corcelles-Cormondrèche), Gaëtan Linder (Cortaillod), Antoine Lazeyras (Rochefort), Jean-Daniel Böhm (Boudry), Cédric Cuanillon (Val-de-Ruz) et Daniel Sigg (Milvignes).

8. **Divers**

   Communication des **prochaines séances** :

   Mardi, **21 mars** 2017, à Colombier, à **19h00** pour la Commission financière et à **19h30** pour le Conseil intercommunal

   Mardi, **17 octobre** 2017, à Colombier, à **18h30** pour la Commission financière et à **19h00** pour le Conseil intercommunal

Chambrelien le 26 janvier 2017

Pour le PV : E. Stutz

Rapport du Comité au Conseil intercommunal de la STEP la Saunerie à Colombier

Modification du règlement sur les finances autorisant le préfinancement

La LFinEC autorise la constitution d'une réserve afin de préfinancer notamment des investissements importants. C'est le cas pour la rénovation des installations de la Step (y compris l'intégration du traitement des micropolluants). Si le montant exact n'est pas encore déterminé, il dépassera la dizaine de millions de francs. Il nous paraît dès lors judicieux de créer et d'alimenter cette réserve dès 2016.

Vous avez adopté les budgets 2016 et 2017 qui contiennent l'attribution à la réserve de préfinancement de Fr. 139'500.-. Il est dès lors nécessaire d'ajouter au règlement sur les finances un article autorisant le préfinancement que vous trouvez dans le premier arrêté. Celui-ci est identique à celui préconisé aux communes par le Service des communes.

Dans ce premier arrêté il est mentionné à l'alinéa 2 que les modalités de préfinancement doivent être définies dans un arrêté du Conseil intercommunal que vous trouvez dans le deuxième.

Au vu de ces éléments, nous vous invitons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, à adopter les deux arrêtés suivants.

Au nom du Comité

Premier arrêté :
Le Conseil intercommunal de la station d'épuration de la Saunerie à Colombier, dans sa séance du 21 mars 2017

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014
Vu le règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 20 août 2014
Sur la proposition du Comité du syndicat intercommunal de la STEP de la Saunerie, du 7 mars 2017,

arrête:

Article premier le règlement sur les finances du 17 mars 2015 est modifié comme suit :
Nouveau :
Modes de financements spéciaux – le préfinancement Art. 14

[1]Un préfinancement est un montant prévu pour la réalisation d'un projet futur.

[2]Les modalités de préfinancement doivent être définies dans un arrêté du Conseil intercommunal.

[3]Un préfinancement est inscrit au budget. Il peut faire l'objet d'un financement spécial.

[4]Il n'est autorisé que pour les projets dont le coût global représente au moins 3% des charges brutes du dernier exercice clôturé avant consolidation.

[5]Une réserve de préfinancement ne doit servir qu'au but mentionné et ne concerner qu'un seul projet. Un décompte distinct est établi chaque année dans les annexes aux comptes.

[6]La réserve de préfinancement est dissoute sur la durée d'utilité prévue, au même rythme que les amortissements comptables.

[7]L'éventuel solde non utilisé de la réserve de préfinancement est comptabilisé comme recette extraordinaire dans le compte de résultats.

Art. 2 Le présent arrêté sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat, à l'expiration du délai référendaire.

Au nom du Conseil intercommunal

Le/la président-e : Le/la secrétaire :

Au nom du Comité

Le/la président-e : Le/la secrétaire :

Au nom de la Commission financière

Le/La président-e : Le rapporteur :

<u>Deuxième arrêté</u> :
Le Conseil intercommunal de la station d'épuration de la Saunerie à Colombier, dans sa séance du 21 mars 2017

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014
Vu le règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 20 août 2014
Sur la proposition du Comité du syndicat intercommunal de la STEP de la Saunerie, du 7 mars 2017,

arrête:

Article premier Il est constitué une réserve de préfinancement pour la rénovation des installations de la Step (y compris l'intégration du traitement des micropolluants).

Art. 2 Cette réserve est alimentée au 31 décembre de chaque année dès 2016 par un versement unique.

Art. 3 [1]Les prélèvements à la réserve sont exclusivement destinés à financer la rénovation des installations de la Step (y compris l'intégration du traitement des micropolluants).
[2]Si à l'issue des opérations comptables mentionnées à l'alinéa premier, la réserve constituée en vertu du présent arrêté présente encore un solde positif, le compte sera clôturé, et le solde sera versé en diminution des charges d'exploitation tenant compte qu'il n'existe pas de fortune.

Art. 4 Le présent arrêté sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat, à l'expiration du délai référendaire.

Au nom du Conseil intercommunal

Le/La président-e : Le/la secrétaire :

Au nom du Comité

Le/la président-e : Le/la secrétaire :

Au nom de la Commission financière

Le/La président-e : Le rapporteur :

STATION D'EPURATION DE
LA SAUNERIE A COLOMBIER

Colombier, le 07 mars 2017

Rapport du Comité au Conseil intercommunal relatif à la désignation de l'organe de révision des comptes du syndicat

---

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le règlement intercommunal sur les finances (RCF) précise en son article premier que le Conseil intercommunal désigne l'organe de révision, sur proposition du Comité et préavis de la commission financière. L'organe de révision est désigné pour le contrôle d'un à trois exercices. Une à plusieurs reconductions sont possibles, dans les limites des règles d'audit applicables aux organes de révision agréés.

Lors de sa séance de décembre 2016, le Grand Conseil a reporté d'une année les dispositions transitoires de l'article 77 de la LFinEC. Les données des états financiers sont établies, présentées et évaluées selon les nouvelles dispositions et les normes du MCH2 au plus tard avec l'exercice 2018.

Par analogie, le passage du contrôle restreint au contrôle ordinaire des comptes est reporté au plus tard avec l'exercice 2018.

Nous vous proposons dès lors de prolonger le mandat de la fiduciaire actuelle, pour le contrôle restreint des comptes 2017. Un appel d'offres pour un contrôle ordinaire des comptes 2018 à 2020 sera effectué dans le deuxième semestre 2017. Ce report d'une année nous permet d'une part, de terminer la période de contrôle restreint avec l'organe de révision mandaté depuis 2013 mais également de bénéficier d'honoraires moins élevés pour 2017.

Avec l'accord de la commission financière, consultée sur cet objet, nous vous proposons de prolonger d'une année le mandat de la fiduciaire VDeagostini sise à Colombier pour la révision des comptes de 2017.

Au vu de ces éléments, nous vous invitons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, à adopter l'arrêté désignant l'organe de révision de la STEP selon notre proposition.

Au nom du Comité

Le Conseil intercommunal de la Station d'épuration de la Saunerie à Colombier, lors de sa séance du 21 mars 2017,

vu le rapport du Comité du 07 mars 2017,

a r r ê t e :

Article premier.- Le Comité est autorisé à mandater la fiduciaire VDeagostini, sise à Colombier pour le contrôle des comptes 2017 du syndicat de la STEP la Saunerie, qui doit être réalisé selon les modalités prévues dans la LFinEC et ses dispositions d'application avant leur présentation au Conseil intercommunal.

Article 2.- Le Comité est chargé de l'exécution du présent arrêté à l'expiration du délai référendaire.

Au nom du Conseil intercommunal
Le/La président-e : Le/la secrétaire :

Au nom du Comité
Le/la président-e : Le/la secrétaire :

Au nom de la Commission financière
Le/La président-e : Le rapporteur :

Colombier, le 07.03.2017

R A P P O R T A N N U E L

EXERCICE 2016

I Rapport des comptes

II Rapport d'exploitation

III Rapport des contrôles et analyses

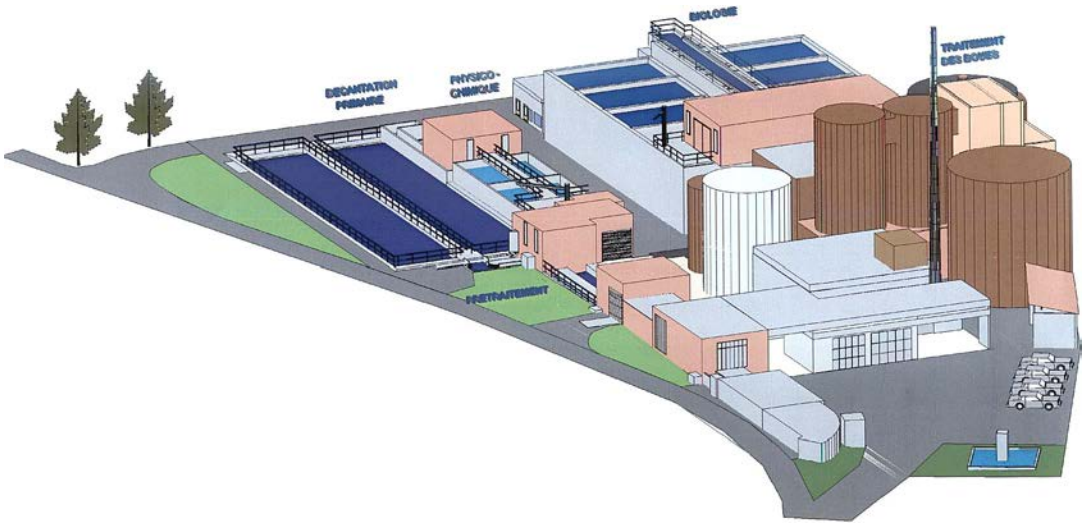

I RAPPORT DES COMPTES

030 Charges de personnel

Alors que nous avions prévu un total de charges net de Fr. 635'300.- au budget, nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 640'004.35.

031 Biens, services et marchandises

Nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 923'336.24 contre Fr. 999'650.- au budget.

Pour mémoire, nous rappelons que les postes concernant des consommables tels que les floculants, le chlorure ferrique, etc., sont sujets à des variations en fonction du volume d'eau reçu à la step et des charges traitées. De plus ces consommables ne font pas l'objet d'un inventaire. Le solde n'est donc pas valorisé au bilan.

Nous vous rappelons que les variations de plusieurs types de consommables sont liées entre elles d'une part et que d'autre part les divers « incidents » d'exploitation de la station tels que pannes, assainissements, gros volumes de pluie, longues périodes sèches ou très arrosées, modifient significativement les valeurs.

Variations annuelles des volumes d'eaux brutes traités depuis 2008

Année	Vol. voie normale	Vol. voie d'orage	**Vol. Total**
2008	4.42	0.09	**4.51**
2009	4.04	0.12	**4.16**
2010	3.92	0.06	**3.98**
2011	3.66	0.08	**3.74**
2012	4.88	0.19	**5.07**
2013	4.87	0.16	**5.03**
2014	4.25	0.09	**4.35**
2015	3.92	0.12	**4.04**
2016	4.70	0.15	**4.85**

Volume en million de m^3

STATION D'EPURATION LA SAUNERIE — COMPTES

COMPTE	NATURE	Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
30	**CHARGES DE PERSONNEL**						
300.000	Frais autorités	2'740.00		2'500		2'850.25	
300.001	Frais représentations	2'849.85		2'000		1'758.45	
301.000	Traitement personnel	458'677.45		470'500		470'545.90	
301.001	Primes fidélité	-		-		-	
301.002	Heures de piquet	9'604.40		10'000		9'419.60	
301.003	Indemnités piquets	23'950.00		25'000		24'050.00	
301.004	Allocation compl enfants	6'507.00		5'600		6'453.00	
301.005	Allocation enfants	14'900.00		13'400		15'980.00	
303.000	Charges sociales (AVS, ALFA, AC)	73'890.90		74'700		80'250.20	
304.000	Cotisations Caisse de Pensions	96'819.00		93'900		97'930.80	
305.000	Cotisations assurance accidents	15'080.35		15'600		15'472.30	
305.001	Cotisations APG	3'373.40		3'500		3'477.70	
306.000	Vêtements fonction	2'105.95		3'000		2'510.85	
309.000	Autres frais personnel	-		1'000		175.70	
309.001	Frais formation	2'855.55		1'500		1'363.30	
436.001	Cotis AVS/AC employé		30'764.25		31'600		31'374.90
436.002	Cotis CP employé		39'568.80		37'500		40'055.40
436.003	Cotis ass acc employé		4'665.90		4'400		4'823.40
436.030	Remboursements ass acc		3'336.00		-		-
436.031	Remboursements perte gain		-		-		-
451.000	Récup alloc enfants		14'900.00		13'400		15'980.00
490.001	Report charges personnel		620'118.90		635'300		640'004.35
	TOTAL 30	**713'353.85**	**713'353.85**	**722'200**	**722'200**	**732'238.05**	**732'238.05**
31	**BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES**						
310.000	Fournitures bureau	1'461.50		1'000		947.20	
311.000	Mobilier	313.80		400		-	
311.001	Fournitures informatiques	8'128.00		8'500		7'905.80	
312.000	Eau	668.20		1'000		492.00	
312.001	Electricité	48'492.15		70'000		52'862.55	
312.003	Gaz	11'671.90		1'000		352.90	
313.001	Fournitures générales	24'955.75		25'000		25'403.05	
313.002	Fournitures laboratoire	8'252.94		11'000		9'578.93	
313.010	Produits déphosphatation	50'687.57		65'000		56'555.98	
313.011	Floculants-épuration	3'750.00		-		-	
313.021	Floculant-grille épaississem.	10'700.00		10'000		4'960.00	
313.022	Floculant-filtre à bande	20'300.00		20'000		11'976.10	
314.000	Entretien immeuble	4'166.65		5'000		655.15	
315.000	Entretien véhicules	2'648.40		3'000		2'788.85	
315.001	Entretien installations	199'708.16		200'000		196'385.70	
315.002	Entretien matériel laboratoire	3'883.11		3'500		3'285.80	
317.000	Indemnités km	585.20		1'000		1'654.10	
318.001	Frais de ports	258.25		400		201.55	
318.002	Taxes CCP	20.00		100		-	
318.003	Téléphones	2'952.05		3'200		2'581.90	
318.004	Téléalarme	894.65		1'500		383.80	
318.005	Taxe et ass. véhicules	2'416.70		2'500		1'034.75	
318.006	Assurances RC,incendie	27'258.15		30'000		27'589.95	
318.007	Honoraires révision comptabilité	1'600.00		1'600		1'600.00	
318.008	Analyses par tiers	-		500		-	
318.010	Incinération déchets	12'077.99		15'000		11'623.34	
318.011	Elimi. sables, huiles usées, ferraille	258.00		500		266.35	
318.013	Evacuation des boues	317'871.76		310'000		310'616.94	
319.000	Cotisation assoc. prof.	872.20		1'100		566.70	
352.000	Secrétariat,comptabilité	21'564.00		21'600		21'700.00	
370.000	Taxe fédérale Fr. 9.- / habitant	-		247'000		239'202	
434.000	Taxes vidanges fosses		10'858.50		8'000		16'001.99

- **Compte 312.001 Électricité**

Une année sans moussage dans nos digesteurs ni contamination des boues ; quelques pannes de nos moteurs à biogaz ; nettement plus de boues dans les eaux ; des longues périodes sèches mais plus d'eau au total qu'en 2015 : tous ces facteurs influencent très largement les résultats de ce poste.

Le traitement de l'ammonium (biologie) devrait nous faire malheureusement fortement augmenté ce poste.

- **Compte 313.010 Fournitures déphosphatation**
- **Compte 313.011 Floculant-épuration**
- **Compte 313.021 Floculant-grille d'épaississement**
- **Compte 313.022 Floculant-filtre à bande**

Pour les quatre comptes ci-dessus, la différence s'explique d'une part par une consommation plus faible et d'autre part par une baisse des prix. Les fournisseurs se font une concurrence acharnée.

- **Compte 318.010 Incinération des déchets**

Ce poste dépend beaucoup de la pluviométrie mais aussi du comportement des usagers. La tendance est soi-disant à la hausse ce qui n'est pas flagrant à la Saunerie. Difficile dans ces conditions de faire une prévision fiable au moment du budget.

- **Compte 318.013 Évacuation des boues**

Un poste où les estimations sont pratiquement impossible à faire au vu de tous les facteurs météorologiques qui interviennent. Nous sommes légèrement moins bons en matières sèches en sortie et avons eu plus de boues à traiter.

- **Compte 370.000 Taxe fédérale**

Pour l'élaboration du budget nous nous sommes basé sur le recensement du 31.12.2014. Le Service de l'Environnement à sa propre méthode de calcul, ce qui explique cette différence.

STATION D'EPURATION LA SAUNERIE — COMPTES

COMPTE	NATURE	Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
434.010	Déshydratation boues externes		4'573.65		4'000		3'816.80
436.010	Récupérations diverses		2'457.55		500		1'840.41
436.011	Swisscom: droit de sol pour antenne		10'500.00		10'500		10'500.00
452.010	Stations de pompages		36'750.00		36'750		36'750.00
461.000	Subv. déchets spéciaux ménages		925.95		1'000		925.95
490.002	Report coûts matériel		722'351.43		999'650		923'336.24
	TOTAL 31	**788'417.08**	**788'417.08**	**1'060'400**	**1'060'400**	**993'171.39**	**993'171.39**
32	**INTERETS PASSIFS**						
322.008	Intérêts Axa Winterthur 07/17 3.58%	64'440.00		64'400		64'440.00	
322.010	Intérêts Privé 05/15 3.000%	60'000.00		-		-	
322.011	Intérêts CIC 08 / 1à 5 ans variable	1'752.50		-		-	
322.012	Intérêts Postfinance 15/25 0.67%	-		12'100		12'094	
322.999	Intérêts sur financement de crédits	-		-		-	
420.001	Intérêts CCP		90.26		800		-
490.003	Report intérêts passifs		126'102.24		75'700		76'533.50
	TOTAL 32	**126'192.50**	**126'192.50**	**76'500**	**76'500**	**76'533.50**	**76'533.50**
33	**AMORTISSEMENTS**						
331.000	Amortissement épuration	4'600.00		4'600		4'600.00	
331.002	Amort. extens. génie civil	60'200.00		60'200		60'200.00	
331.003	Amort. extens. électro-méc.+automate p	331'500.00		331'500		195'761.00	
331.005	Amort. digesteur et stockeur-gazomètre	16'000.00		16'000		16'000.00	
331.006	Amort. valorisation lies, huiles et boues	33'000.00		33'000		30'000.00	
331.007	Amort. assainissement procédé Actiflo	19'550.00		19'550		19'550.00	
331.008	Amort. matériel de présentation	2'000.00		2'000		2'000.00	
331.009	Amort. assainissement toiture	8'000.00		8'000		8'000.00	
331.010	Amort. assainis. automate biologie	17'300.00		17'300		17'300.00	
331.011	Amort. supervision & mise à jour automates	58'500.00		58'500		58'500.00	
331.012	Amort. instalation turbine sortie biostyr	2'400.00		9'100		9'100.00	
331.013	Amort. analyse état STEP	700.00		9'600		9'600.00	
332.000	Amort. complémentaire	-		-			-
490.004	Report amortissements		553'750.00		569'350		430'611.00
	TOTAL 33	**553'750.00**	**553'750.00**	**569'350**	**569'350**	**430'611.00**	**430'611.00**
34	**Réserve structurelle**						
380.000	Attribution à réserve préfinancement	-		139'500		139'500.00	
490.005	Report attribution réserve préfinancement		-		139'500		139'500.00
	TOTAL 34	**0**	**0**	**139'500**	**139'500**	**139'500.00**	**139'500.00**
45	**DEDOMMAGEMENT DES COLLECTIVITES PUBLIQUES**						
390.001	Report charges personnel	620'118.90		635'300		640'004.35	
390.002	Report coûts matériel	722'351.43		999'650		923'336.24	
390.003	Report intérêts passifs	126'102.24		75'700		76'533.50	
390.004	Report amortissements	553'750.00		569'350		430'611.00	
390.005	Report attribution réserve préfinanceme	-		139'500		139'500.00	
452.010	**part Milvignes**		677'041.59		820'165		739'499.60
452.002	**part Peseux**		139'452.96		166'096		152'530.74
452.003	**part Corcelles-Cormondrèche**		343'576.60		413'389		376'592.60
452.005	**part Boudry**		444'838.22		518'036		486'634.34
452.006	**part Cortaillod**		348'887.02		419'295		379'854.86
452.007	**part Val-de-Ruz (Montmollin)**		45'902.36		55'453		49'013.53
452.008	**part Rochefort (Montezillon)**		22'623.82		27'066		25'859.41
	TOTAL 45	**2'022'322.57**	**2'022'322.57**	**2'419'500**	**2'419'500**	**2'209'985.09**	**2'209'985.09**
	Coûts par habitant	***72.75***		***88.16***		***79.57***	

REPARTITION	Recensement 31.12.15		Recensement 31.12.14		Recensement 31.12.16	
Milvignes	9'307	33.48%	9'303	33.90%	9'294	33.46%
Peseux	1'917	6.90%	1'884	6.86%	1'917	6.90%
Corcelles-Cormondrèche	4'723	16.99%	4'689	17.09%	4'733	17.04%
Boudry	6'115	22.00%	5'876	21.41%	6'116	22.02%
Cortaillod	4'796	17.25%	4'756	17.33%	4'774	17.19%
Val-de-Ruz (Montmollin)	631	2.27%	629	2.29%	616	2.22%
Rochefort (Montezillon)	311	1.12%	307	1.12%	325	1.17%
	27'800	100.00%	**27'444**	100.00%	**27'775**	100.00%

032 Intérêts passifs

Alors que nous avions prévu un total de charges net de Fr. 75'700.-, nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 76'533.50.-.

033 Amortissement

Alors que nous avions prévu un total de charges net de Fr. 569'350.-, nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 430'611.-. L'amortissement par le compte 331.003 du solde du bilan B141.710.004 Extension STEP équipement électro-mécanique s'est terminé en 2016.

045 Dédommagement des collectivités publiques

La répartition se base toujours sur le dernier recensement connu (dans ce cas celui du **31.12.2016**), ce qui explique les quelques différences pour les communes :

CONCLUSIONS

La charge par habitant se monte à **Fr. 79.57** en comparaison aux Fr. 88.16, prévu au budget 2016 et aux Fr. 72.75 des comptes 2015.

Rapport au Conseil intercommunal
sur la vérification des comptes de l'exercice 2016 de la

STATION D'EPURATION DE LA SAUNERIE COLOMBIER

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de votre syndicat pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées.

Un contrôle restreint englobe principalement des auditions et des opérations de contrôles analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre révision, nous n'avons pas rencontré d'élément dont nous devons conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Le compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde, à charge des communes, à répartir de CHF 2'209'985.09.

Fiduciaire Vincent Deagostini

Colombier, le 10 mars 2017
VD/ – 2 + 1

Vincent Deagostini
Lic. ès sc. économiques

Société 2
2013 Colombier

Tel ++41 32 841 68 03
Fax ++41 32 841 68 04

e-mail vdeagostini@bluewin.ch

Nous espérons vous avoir fourni tous les renseignements nécessaires et vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'accepter les comptes pour l'année 2016 ainsi que le rapport de gestion annexé, en votant l'arrêté suivant :

Arrêté

Le Conseil intercommunal de la Station d'épuration de La Saunerie à Colombier, dans sa séance du 21 mars 2017,

vu le rapport du Comité du 07 mars 2017;
sur la proposition du Comité,

arrête :

Article premier : sont approuvés, avec décharge au Comité, les comptes de l'exercice 2016, qui comprennent :

a) le compte de fonctionnement, qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr.	2'372'053.94
Revenus	Fr.	-162'068.85
Participation à charge des communes membres	Fr.	2'209'985.09

b) le compte des investissements, qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr.	214'478.21
Revenus	Fr.	-.--
Investissements nets / augmentation	Fr.	214'478.21

c) le bilan au 31 décembre 2016

Article 2 La gestion du Comité durant l'exercice 2016 est approuvée.

Article 3 [1]Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

[2]Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au Service des communes.

Au nom du Comité

Le président : P. Bourquin

La secrétaire : C. Bavaud

Bilan

Comptes 2016

Comptes	Désignation	Soldes à fin 2015 Doit	Soldes à fin 2015 Avoir	Mouvements 2016 Doit	Mouvements 2016 Avoir	Dont amorts. 2016	Solde fin 2016
B1	**PATRIMOINE FINANCIER**						
B100	DISPONIBILITES						
B100.900.000	Caisse	1,038.75		246.90	165.00		1,120.65
B101.900.001	Chèques postaux 20-8321-0	1,257,136.91		2,663,035.30	2,257,328.65		1,662,843.56
B102.940.000	BANQUE CIC C/C 700358.1						
B111.940.000	Impôt anticipé à récupérer	1.84			1.84		
Total	**DISPONIBILITES**	**1,258,177.50**		**2,663,282.20**	**2,257,495.49**		**1,663,964.21**
B113	C/C Communes et Syndicat						
B113.710.000	Commune Milvignes	30,834.95		468,000.00	498,834.95		
B113.710.001	Commune Auvernier						
B113.710.002	Commune Peseux	6,609.34			6,609.34		
B113.710.003	Commune Corcelles-Cormondrèche	11,062.44			11,062.44		
B113.710.006	Commune Boudry	36,425.42		8,365.18	36,425.42		8,365.18
B113.710.007	Commune Cortaillod	16,797.69			16,797.69		
B113.710.008	Commune Val-de-Ruz (Montmollin	2,774.58			2,774.58		
B113.710.009	Commune Rochefort (Montezillon	433.77		327.92	433.77		327.92
B113.710.010	Prevoyance.ne (contribution 20	36,083.70					36,083.70
Total	**C/C Communes et Syndicat**	**141,021.89**		**476,693.10**	**572,938.19**		**44,776.80**
B115	AUTRES DEBITEURS						
B115.710.000	Autres débiteurs	16,434.42		11,079.97	16,434.42		11,079.97
B115.800.000	SINISTRE						
Total	**AUTRES DEBITEURS**	**16,434.42**		**11,079.97**	**16,434.42**		**11,079.97**

Comptes	Désignation	Soldes à fin 2015 Doit	Soldes à fin 2015 Avoir	Mouvements 2016 Doit	Mouvements 2016 Avoir	Dont amorts. 2016	Solde fin 2016
B119	IMPOT PREALABLE TVA						
B119.000.000	TVA préalable			18,816.95	329.40		18,487.55
B119.000.050	TVA préalable sur Invest.			720.00	720.00		
B132.301.001	Caisse Cant. alloc. familiale			14,899.80	14,899.80		
Total	**IMPOT PREALABLE TVA**			**34,436.75**	**15,949.20**		**18,487.55**
B141	INVESTISSEMENTS						
B141.710.000	Station : traitement de l'eau	8,779.40			4,600.00		4,179.40
B141.710.001	Station : traitement des boues						
B141.710.003	Extension STEP génie civil	1,360,193.25			60,200.00		1,299,993.25
B141.710.004	Extension STEP équip.électro-m	195,761.00			195,761.00		
B141.710.005	Assainissement digesteur	68,913.50			16,000.00		52,913.50
B141.710.006	Valorisation lies, huiles, bou	138,219.92			30,000.00		108,219.92
B141.710.007	Assainissement procédé Actiflo	93,775.80			19,550.00		74,225.80
B141.710.008	Matériel de présentation	12,464.00			2,000.00		10,464.00
B141.710.009	Assainissement des toitures	44,012.95			8,000.00		36,012.95
B141.710.010	Assainis. automate biologie	118,690.10		1,938.50	17,300.00		103,328.60
B141.710.011	Assainis. superv. biologie	393,200.00		70,528.77	58,500.00		405,228.77
B141.710.012	Instal. turbine sortie Biostyr	53,600.00		38,965.69	9,100.00		83,465.69
B141.710.013	Etude analyse état STEP	25,883.30			9,600.00		16,283.30
B141.710.021	Soufflantes et compresseurs			94,045.25			94,045.25
B141.710.022	Assainissement supervision et			9,000.00			9,000.00
Total	**INVESTISSEMENTS**	**2,513,493.22**		**214,478.21**	**430,611.00**		**2,297,360.43**
TOTAL	**PATRIMOINE FINANCIER**	**3,929,127.03**		**3,399,970.23**	**3,293,428.30**		**4,035,668.96**

Comptes	Désignation	Soldes à fin 2015 Doit	Soldes à fin 2015 Avoir	Mouvements 2016 Doit	Mouvements 2016 Avoir	Dont amorts. 2016	Solde fin 2016
B2	**PASSIF**						
B200	ENGAGEMENTS COURANTS						
B200.000.000	Créancier collect Commune -FOU		263,262.78	1,604,810.32	1,504,637.46		163,089.92-
B200.100.000	Prévoyance.ne RFV						
B200.101.000	Prévoyance.ne Contrib.		43,600.00				43,600.00-
B200.710.000	Créanciers divers		12,346.95	66,608.63	62,471.93		8,210.25-
B200.710.001	C/C STE <-> COL						
Total	**ENGAGEMENTS COURANTS**		**319,209.73**	**1,671,418.95**	**1,567,109.39**		**214,900.17-**
B209	TVA DUE						
B209.000.000	TVA due			154,106.30	185,548.30		31,442.00-
B213.710.000	Commune Milvignes			0.04	20,940.55		20,940.51-
B213.710.002	Commune Peseux				867.08		867.08-
B213.710.003	Commune Corcelles-Cormondrèche				7,280.07		7,280.07-
B213.710.006	Commune Boudry						
B213.710.007	Commune Cortaillod				8,556.56		8,556.56-
B213.710.008	Commune Montmollin				2,265.27		2,265.27-
B213.710.009	Commune Rochefort (Montezillon						
Total	**TVA DUE**			**154,106.34**	**225,457.83**		**71,351.49-**
B221	DETTES A MOYEN ET LONG TERME						
B221.940.000	PostFinance 2015/2025 0.67%		1,800,000.00				1,800,000.00-
B221.940.015	Axa Winterthur 07/2017 3.58 %		1,800,000.00				1,800,000.00-
B221.940.018	PRIVE 2005/2015 3,000%						
B221.940.019	CIC 2008 1 à 5 ans variable						
Total	**DETTES A MOYEN ET LONG TERME**		**3,600,000.00**				**3,600,000.00-**

Comptes	Désignation	Soldes à fin 2015 Doit	Soldes à fin 2015 Avoir	Mouvements 2016 Doit	Mouvements 2016 Avoir	Dont amorts. 2016	Solde fin 2016
B252	PASSIFS TRANSITOIRES						
B252.010.000	Salaires nets à payer						
B252.303.001	Caisse cantonale compensation			80,250.20	80,250.20		
B252.304.001	Caisse de Pension Etat			97,930.80	97,930.80		
B252.305.001	SUVA			21,910.50	21,910.50		
B252.305.002	Ass. accident cplém. LAA			357.85	357.85		
B252.305.003	Ass. maladie collective			3,839.75	3,839.75		
B280.900.000	Provision		9,917.30	2,337.10	2,337.10		9,917.30-
B280.900.001	Réserve de préfinancement				139,500.00		139,500.00-
B290.900.000	BOUCLEMENT INFORMATIQUE						
Total	**PASSIFS TRANSITOIRES**		**9,917.30**	**206,626.20**	**346,126.20**		**149,417.30-**
TOTAL	**PASSIF**		**3,929,127.03**	**2,032,151.49**	**2,138,693.42**		**4,035,668.96-**

Investissements

Comptes 2016

No compte	Libellé	Crédit voté – Date	Crédit voté – Montant	Comptes 2016 – Dépenses	Comptes 2016 – Recettes	Budget 2016	Situation à fin 2016 – Total dépenses	Situation à fin 2016 – Total recettes
I0								
I015.501.017	Assainis. automate biologie	18/10/2011	173,000.00	1,938.50			172,528.60	
I015.501.018	Assainis. auto. +biologie	23/10/2012	585,000.00	70,528.77			580,728.77	
I015.501.019	Instal. turbine sortie Biostyr	18/03/2014	91,000.00	7,569.74			127,965.69	40,395.95
I015.501.020	Etude analyse état STEP	22/10/2013	95,400.00				26,583.30	
I015.501.021	Soufflantes et compresseurs	20/10/2015	140,390.00	94,045.25			94,045.25	
I015.501.022	Assainissement supervision et automates	15/03/2016	110,000.00	40,395.95			40,395.95	
I015.661.000	Subvention cantonale	22/10/2013						228,237.00
	TOTAL		**1,194,790.00**	**214,478.21**			**1,042,247.56**	**268,632.95**
	Solde net				**214,478.21**			**773,614.61**

CO05L.CMV

II RAPPORT D'EXPLOITATION

II 1 Population raccordée

Recensement au 31.12.2016

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Communes membres					
Commune de Colombier	5'855	-	-	-	-
Commune d' Auvernier	1'560	-	-	-	-
Commune de Bôle	1'806	-	-	-	-
Commune de Milvignes		9'273	9'303	9'307	9'294
Commune de Peseux	1'884	1'891	1'884	1'917	1'917
Commune de Corcelles-Corm.	4'653	4'677	4'689	4'723	4'733
Commune de Cortaillod	4'609	4'692	4'756	4'796	4'774
Commune de Boudry	5'502	5'680	5'876	6'115	6'116
Part de Montmollin	620	597	629	631	616
Part de Montezillon	305	320	307	311	325
TOTAL	**26'794**	**27'130**	**27'444**	**27'800**	**27'775**

II 2 Communauté d'exploitation

Notre personnel s'occupe de la maintenance, de la surveillance, du contrôle et de l'optimalisation :

- ❒ des installations de La Saunerie pour le traitement de l'eau et des boues;
- ❒ des 11 stations de relevage sur les réseaux d'égouts communaux.

II 3 Personnel d'exploitation

Le personnel de la STEP est composé de :

- 4 personnes à plein temps
- 1 personne à 80%
- 1 personne (laborantine) à mi-temps

L'horaire de travail est fixé à 40 h par semaine.
Les salaires sont fixés selon le barème de l'État.
L'ensemble du personnel a effectué :

- 9'097 h de travail sur le site de la STEP
- 428 h de travail sur les STAP (stations de pompage).
- 82 h de maladie
- 1'226 h de vacances
- Aucun accident professionnel ou non professionnel n'est à déplorer

Notre effectif est au complet, l'ambiance de travail est toujours excellente ce qui contribue grandement à la qualité du travail lors de nos maintenances ou aux divers travaux réalisés sur la Step ainsi que sur les Stap.

II 4 Comparaison avec d'autres exercices

- Les consommations spécifiques rapportées aux volumes d'eaux traitées sont généralement à comparer avec précaution. En effet, les volumes d'eaux traitées varient d'une année à l'autre pour une charge de pollution approximativement constante (les consommations spécifiques rapportées au volume doivent donc logiquement varier).

❒**Eaux usées** :

La quantité totale d'eaux usées traitées à la STEP est de **4'858'887 m^3**, soit une moyenne d'environ 13'275 m^3/j, se répartissant en 4'705'902 m^3 par la voie principale et 152'985 m^3 par la voie pluviale.
La quantité d'eau traitée par le procédé Actiflo est de 354'026 m^3.

Un débit supérieur à la capacité de traitement de la Step (lors de très fortes pluies il y a déversement de l'excédent non traité au lac) représente **27.16 heures**, soit quasiment 50 % de moins qu'en 2015. Cependant ces chiffres sont à prendre avec précaution. Nous n'avons pas de débitmètre sur l'exutoire qui évacue l'excédent d'eau directement vers le lac. Il est donc impossible de savoir si le volume déversé est proportionnel au temps de déversement. Ne pas oublier que l'on déverse aussi en amont, dans les différentes Stap.

❒**Déchets de dégrillage et flottants**:

Les déchets de dégrillage acheminés à VADEC pour incinération, représentent un total de 64.2 t, se répartissant en 47.2 t (grille fine) et 17 t (grille grossière) ce qui représente 2.31 kg par habitants. Quantité quasi identique à celle de 2015. Dans ces déchets nous retrouvons également toutes les filasses et autres déchets incinérables que nous retirons de nos fosses lors de leur entretien. Des problèmes lors du compactage ou du lavage des déchets influencent également largement à la hausse le tonnage de ceux-ci.

Glossaire

Fecl3	Chlorure ferrique pour la précipitation des phosphates
MES	Matières en suspension
MS	Matières sèches
CCF	Couple chaleur force
DCO	Demande chimique en oxygène
Ptot	Phosphore total
DBO5	Demande biochimique en oxygène à 5 jours
Stap	Station de relevage

❒**Évacuation des sables et graviers** :

Les sables et graviers évacués des ouvrages d'entrée et des fosses, représentent un volume de 4 m^3. La deuxième benne n'étant pas complètement pleine nous la viderons début février 2017.

❒**Prise en charge de la vidange des fosses privées :**

Les entreprises de curage ont livré à la STEP 500 m^3.
La maison MobiToil qui fait de la location de cabines de WC mobiles nous a livré 32.1 m^3.

❒**Huiles usées et déchets spéciaux des ménages :**

Nous n'avons pas éliminé d'huile minérale. Nous regroupons nos fûts pleins et dès que nous en avons assez nous faisons venir le transporteur. De cette façon nous économisons des frais de transport.

Depuis cette année nous récoltons les "déchets spéciaux des ménages", tous les jours ouvrables. Ça nous évite des heures de présence souvent inutiles les premiers samedis du mois. Suite à l'ouverture de la déchetterie de la Croix à Cortaillod nous n'avons récolté que 1'511 kg comparé au 17'663 kg de 2015. Ce qui prouve bien que nous avons eu raison de modifier nos horaires d'ouverture.

❒**Récupération d'huiles végétales et de lies :**

Nous avons récolté 13.1 m^3 d'huiles végétales dans les divers restaurants de la région ainsi que dans les collectivités publiques et 54.6 m^3 de lies et bourbes des encaveurs.

❒**Consommation d'eau potable:**

Nous avons consommé pour nos divers besoins (Laboratoire, WC, douches, etc.) 128.13 m^3. En légère augmentation par rapport à 2015

❒**Consommation d'eau industrielle et d'air comprimé:**

Nous utilisons de l'eau dite industrielle pour le nettoyage, rinçage, bacs à floculant, etc..
Pour information selon les fiches technique des diverses pompes que nous utilisons (car celles-ci n'ont pas de débitmètre) notre consommation moyenne est de 11'458 m^3 par mois.
Nous avons deux compresseurs pour la production d'air comprimé, nous avons consommé en moyenne 8'705 m^3 par mois.
Ces chiffres sont purement théoriques et sont communiqués à titre indicatif.

❒**Consommation de réactifs:**

Pour le traitement de l'eau, nous avons utilisé :

500 kg de floculant	1.41 g/m^3 (g/m^3 d'eaux ayant transité à travers l'Actiflo)
218 t de solution de $FeCl_3$	44.88 g/m^3 (g/m^3 d'eaux entrées step)

Floculant utilisé pour le traitement des boues :

1'850 kg pour le pré-épaississement	46.00 g/m^3
3'325 kg pour la déshydratation	9.35 kg/t (g/m^3 de boues pré-épaissies) (kg/t de MS de boues)

II 5 Traitement des boues

❒**Boues :**

Nous avons extrait, des installations de traitement d'eau, **35'542 m^3** de boues, dont **19'280 m^3** proviennent de la décantation primaire et **16'262 m^3** du lavage des bio filtres (boues biologiques).

La totalité de ces 35'542 m^3 de boues est pré-épaissie.
On mesure **40'212 m^3** de boues à l'alimentation du pré-épaississement. Cette quantité est plus élevée que la quantité de boues extraites de l'installation, car elle comprend des ajouts tels que la solution de floculant, le rinçage et le nettoyage des grilles, parfois des eaux putrides, des boues extérieures, etc.

Les boues épaissies à 8.27% de matières sèches sont introduites en digestion. Le total mesuré est de **8'523 m^3.** Nous avons réduit de 1 % notre matières sèche à l'introduction de la digestion. Nous avons constaté que nous n'avions pas de meilleurs résultats en ayant une siccité aussi élevée.

Les boues extraites de la digestion **8'344 m^3** à une moyenne de 4.26 % de MS**,** sont pressées (presse à bande), pour donner **1'184.3 t** de boues déshydratées avec une valeur moyenne de **30.0 %** de matières sèches (MS), soit **355.2 t de MS, évacuées en totalité par Vadec.**

Le pourcentage de matière sèche de nos boues déshydratées a légèrement diminué. Conscients de ce problème nous avons essayé plusieurs autres floculants mais sans résultats significatifs.

Élimination et traitement de nos boues déshydratées

L'élimination de nos boues est gérée par la société Vadec. 67.3 % soit 797.34 t a été traité dans l'usine de Colombier. Le 30.2 % soit 357.77 t a été traité dans l'usine Vadec de La Chaux-de-Fonds. Ces boues sont injectées pour être incinérées avec les ordures ménagères.

Le 1.2 % soit 14.3 t a été acheminé et traité à l'usine RENI de Niedergösgen et le 1.3 % soit 14.9 t a été acheminé et traité à l'usine ProRheno de Bâle.
Lors de révision, panne ou sous capacité, la société Vadec donne le traitement des boues à des sociétés externes.
(Source : société Vadec 26.01.2017)

Remarques :

Les valeurs ci-dessus incluent les boues traitées pour la step de Chambrelien, soit 60 m^3 qui nous donne 2.65 t de MS et celle de la step de Champ du Moulin soit 12 m^3 qui nous donne 536 kg de MS.

Toutes ces valeurs sont considérées sur une moyenne annuelle. C'est pour cette raison que quelques différences entre les résultats sont possibles.

L'ordre de grandeur de la précision des mesures de comptage des quantités de boues est d'environ 10%.

II 6 Production de biogaz et achat de gaz naturel

Les **8'523** m^3 de boues ainsi que nos lies et huiles introduites en digestion ont produit **393'485 m^3 de biogaz.**

389'614m^3 ont été consommés par les couples chaleur-forces (CCF).
2'467 m^3 ont été consommés par la chaudière.
1'404 m^3 ont été consommés par la torchère. Malgré le suivi et la maintenance de nos moteurs à gaz (CCF) nous avons eu des pannes.
Nous avons également consommé 60 m^3 de gaz naturel pour les différents réglages de nos couples chaleur-forces. Naturellement nous avons également produit de l'électricité et de la chaleur lors de cette consommation.

Le nombre de m^3 supplémentaires produits par l'introduction de lies et huile est estimé à environ 21'119 m^3. 9'277 m3 pour les lies et 11'842 m3 pour les huiles végétales. Cette valeur n'est toutefois pas très fiable car théorique. Nous n'avons pas les moyens de mesurer l'effet de tels ajouts.

II 7 Production, achat et consommation d'énergie

La consommation totale de la STEP est de 948'715 kWh électrique, soit une consommation spécifique de 0,19 kWh par m^3 d'eau traitée.
Nous avons consommé 56'000 kWh de plus par rapport à 2015 mais au vu du nombre de m3 en entrée, notre consommation par m3 d'eau traité a diminué.

Production totale d'électricité	639'336 **kWh**
Production des CCF à partir du biogaz	629'113 **kWh**
Production des CCF à partir du gaz naturel	163 **kWh**
Production de la turbine	10'060 **kWh**
Achat au Groupe e	330'147 **kWh**
Revente au Groupe e	20'768 **kWh**

Le CCF1 (D1) a fonctionné 5'407 h au biogaz et 4 h au gaz naturel.
La production d'énergie avec les deux types de gaz est de 293'685 kWh.
La consommation de gaz naturel est de 58 m^3.
La puissance moyenne de fonctionnement pour les deux types de gaz est de 54.3 kWh.

Le CCF2 (D2) a fonctionné 5'547 h au biogaz et presque pas au gaz naturel.
La production d'énergie avec les deux types de gaz est de 335'590 kWh.
La consommation de gaz naturel est de 2 m^3.
La puissance moyenne de fonctionnement est de 60.5 kWh.

La chaudière a fonctionné pendant 96 h et la torchère 36 h.

Nous arrivons à une autoproduction en énergie électrique de **67.38 %** et de 100 % en énergie thermique.

Évolution de la consommation et du coût pour l'énergie

	Gaz naturel (Fr.)	Électricité (Fr.)	Consommation (KWh)
2001	68'974	141'687	1'244'840
2002	48'967	136'894	1'251'525
2003	38'632	111'736	1'079'551
2004	29'837	111'412	981'385 (inondation)
2005	6'399	144'991	1'138'968
2006	43	101'551	1'059'194
2007	<10	84'750	907'080 (arrêt du compost)
2008	3'595	88'937	889'928
2009	7'000	85'716	878'176
2010	10'538	58'998	859'328 (vidange digestion)
2011	256	62'873	923'478
2012	5'799	86'101	1'052'328 (vidange digestion)
2013	278	82'467	1'006'033
2014	471	58'187	881'288 (nouvel automates)
2015	11'672	48'492	892'712 (vidange digestion)
2016	353	52'863	948'715 (début du traitement de l'Ammonium)

II 8 La station

Nos moussages de digesteurs en fin d'année ont complètement disparu.

Le début d'année a été tempétueux au niveau de la mécanique : notre moteur à gaz D2 (CCF) a lâché. Grace à la récupération d'un moteur de la Step de Neuchâtel nous avons pu remettre en service l'installation une semaine après. Nous avons donné notre moteur à réviser mais il s'avère que ça a été pour la dernière fois. Le fournisseur n'obtient plus de pièce pour ce type-là. Nous devrons soit acheter un nouveau modèle ou trouver une alternative pour l'emploi de notre biogaz : injection dans le réseau de notre gaz naturel. Une étude concernant ce point est en cours.

Dans le but de faire des économies d'énergie et au vu de l'âge de nos compresseurs nous les avons changés. Nous avons choisi un modèle moins gourmand en électricité en réduisant la puissance du moteur mais tout autant performant.

Malgré un soutirage plus conséquent, nos remontées de boues en décantation primaire se sont atténuées mais reste toujours bien présentes. Nous n'arrivons pas à en trouver la cause. Le problème est que ce phénomène est aléatoire, il n'y a aucune logique.

Notre turbine nous donne toujours quelques soucis de fiabilité. Les chaînes ont cassé. La génératrice a dû être révisée. Malgré cela nous sommes toujours persuadés du bien fondé de notre action. Malheureusement la production totale d'électricité est en baisse. Avec les périodes sèches que nous subissons le peu d'eau transitant à travers la station ne suffit pas pour la faire tourner.

Essais pilotes Biostyrs

Nous avons commencé nos essais pour le traitement de l'ammonium au mois d'octobre. Pour ce faire nous avons dû installer des analyseurs en ligne sur trois cellules, des débitmètres sur deux cellules et changer les soufflantes. Nous avons également modifié la cellule 2 en introduisant en dessous des billes, des « chips », afin d'augmenter le pouvoir d'épuration du dispositif.

Ces essais devraient confirmer la théorie sur ce traitement. Ça nous permettra également de savoir si nous pourrons travailler sur trois cellules seulement et disposer de la place laissée libre pour le traitement des micropolluants.

Des problèmes mécaniques apparaissent de plus en plus fréquemment. Entre la presse à bande, les moteurs à gaz, les diverses pompes, nous ne chômons pas pour réparer nos infrastructures.

Le poids de l'âge commence à se faire sentir dans nos installations. A force de dire que l'on vient d'assainir la station, on oublie que cela fait quand même pas loin de 20 ans (1998-2000)…

Nous avons eu la visite de 9 classes d'école et 1 visite du centre de requérants d'asile de La Ronde de La Chaux-de-Fonds.

Nous avons également eu l'honneur d'accueillir le VSA (Association suisse des professionnels de la protection des eaux) qui ont choisi notre STEP pour présenter à leurs membres notre Steffturbine ainsi que nos essais pilotes.

Notre site internet www.steplasaunerie.ch est tenu à jour régulièrement. Le nombre de visiteurs a littéralement explosé. Nous sommes passées de 828 à 10'769 visites (selon les outils de statistiques du site). Ceci nous fait une moyenne de 29 visites par jour. Le nombre de pages vues par visite est de 2.37.

Au risque de nous répéter, nous vous invitons à le consulter régulièrement.

III RAPPORT ANNUEL DES CONTRÔLES ET ANALYSES

La surveillance de la qualité des eaux est réalisée de la même manière que les années précédentes. Nous sommes toujours à 3 analyses par semaine pour la DCO et le Ptot. La fréquence d'analyse des MES est de 5 fois par semaine. Si nous avons un doute quant au résultat nous effectuons les analyses au complet.
Les méthodes de calcul sont identiques à celles des dernières années, les résultats sont donc comparables (DCO, MES, Ptot).
(Les calculs des moyennes annuelles sont basés sur le calcul des charges quotidiennes. Pour les jours sans analyses, nous considérons la valeur moyenne mensuelle d'analyse).
Comme il a été établi depuis quelques années déjà, le rejet au lac s'effectue directement après le traitement biologique (Biostyr) pour l'essentiel des eaux traitées. Avec notre échantillonneur placé directement à la sortie de la Step, nous analysons toutes nos eaux quels que soient leurs traitements.
Depuis cette année une nouvelle norme est venue s'ajouter aux autres, la DCO

Nos valeurs de rejet sont quasiment identiques à celle de l'année passée et nous restons parfaitement dans les normes ; ce qui veut dire, en conclusion, que les installations satisfont aux exigences en vigueur.

❒**Analyses et charges en DCO** (demande chimique en oxygène)**:**

Entrée de la STEP (sans les retours) **:** **moyenne = 342 mg/l**
Sortie STEP (rejet au lac): **moyenne = 27 mg/l**
(Moyenne annuelle pondérée aux charges quotidiennes)

1'372 t de DCO ont été éliminées, soit un rendement annuel d'épuration de 92%.
124 t de DCO ont été rejetées au lac.

Nouvelle norme de rejet pour la DCO
Concentration en sortie 45 mg/l
Rendement minimum de 85 %

❒**Analyses et charges en Phosphore total (P_{tot}):**

Entrée de la STEP (sans les retours) **:** **moyenne = 3.9 mg/l**
Sortie STEP (rejet au lac): **moyenne = 0.42 mg/l**
(Moyenne annuelle pondérée aux charges quotidiennes)

La norme de rejet est fixée à 0,8 mg/l

Rendement minimum de 80 %

15 t de P_{tot} ont été éliminées, soit un rendement annuel d'épuration de 89 %.
1.9 t de P_{tot} a été rejetée au lac.

❒**Analyses et charges en matières en suspension (MES):**

En entrée de STEP, cette mesure n'a pas de sens.

Sortie STEP (rejet au lac): **moyenne = 7.0 mg/l**
(Moyenne annuelle pondérée aux charges quotidiennes)

La norme de rejet est fixée à 10 mg/l

32.2 t de MES ont été rejetées au lac

Remarques:

- Nos analyses (nécessaires à la conduite de l'exploitation) sont pratiquées sur des échantillons moyens, prélevés durant 24 h, proportionnellement au débit (un prélèvement tous les 10 à 15 m^3), effectuées 3 fois par semaine (de dimanche à jeudi), en plusieurs points de la station (entrée STEP, sortie décantation primaire, sortie au lac (sortie Biostyr ou sortie Actiflo au besoin). (le SENE nous en demande 2)

❒**Analyses du SENE:**

Le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement (SENE) prélève périodiquement des échantillons d'eau pour des contrôles analytiques. Nous joignons à ce rapport une copie des résultats d'analyses de ce service pour information. Il est intéressant de comparer la différence de débit ainsi que les résultats de ces analyses entre les différents types de météorologie.

Note :
Pour toutes personnes intéressées aux détails, concernant l'obtention des chiffres mentionnés dans ce rapport, nous détenons ces valeurs, sur feuilles de calculs "Excel".

Annexes : Résultats d'analyses
Liste du Comité et du Conseil intercommunal

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DEPARTEMENT du développement territorial et de l'environnement
SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DE
L'ENVIRONNEMENT

Résultats de la STEP de Colombier

	Unités					normes Oeaux
Date		03.03.2016	19.04.2016	21.06.2016	22.09.2016	
Débit entrée		19543	25580	18153	7387	
Déphosphatation	ml/min	237	200	183	283	
Equivalents habitants calculés						
DBO5 entrée (65mg/ehab)				17315	17729	
DCO entrée (130mg/ehab)		55322		24437	22786	
Ptot entrée (2.2mg/ehab)		27804		19061	19273	
DBO5 sortie				1396	341	
DCO sortie		4811		3770	1080	
Ptot sortie		3909		3466	1310	
pH						
entrée		7.7	8.2	7.8	7.8	
sortie		7.8	8	7.9	8.1	6.5-9.0
Carbone organique						
total entrée	mg/l	80	40	47	94	
dissous entrée	mg/l	n.a	n.a	n.a	n.a	
dissous sortie	mg/l	**11**	5	9	8	10
rendement	mg/l	86.3%	87.5%	**80.9%**	91.5%	85%
DBO5						
entrée	mg/l	84	n.a	62	156	
sortie	mg/l	4	**n.a**	5	3	10
rendement	mg/l	95.2%		91.9%	98.1%	90%
DCO						
entrée	mg/l	368	n.a	175	401	
sortie	mg/l	32	**n.a**	27	19	45
rendement	mg/l	91.3%		**84.6%**	95.3%	85%
Ptot						
entrée	mg/l	3.13	n.a	2.31	5.74	
sortie	mg/l	0.44	**n.a**	0.42	0.39	0.8
rendement	mg/l	85.9%		81.8%	93.2%	80%
MES						
sortie	mg/l	6	1	10	4	10

Remarques :

prélèvement du 22.09.2016	Toutes les normes de rejets sont respectées sur les eaux analysées à la sortie
Évolution	Aucun problème à relever sur les dernières analyses. Les résultats manquants du 19 avril sont dus à un problème de planification entre labos, et non à un défaut de l'échantillon.

CH-2034 PESEUX RUE DU TOMBET 24 TÉL. 032 889 67 30 FAX 032 889 62 63 SENE@NE.CH WWW.NE.CH/SENE
AFFAIRE TRAITEE PAR LAURE KORDE LIGNE DIRECTE 032 889 87 79 E-MAIL : LAURE.KORDE@NE.CH

Résultats de la STEP de Colombier (suite)

	Unités					normes
Date		03.03.2016	19.04.2016	21.06.2016	22.09.2016	
Conductivité						
entrée	mg/l	833	826	905	1900	
sortie	mg/l	824	706	832	1594	
Azote total						
entrée	mg/l	13.6	13.8	15	46.7	
Ammonium						
entrée	mg/l	10.44	7.97	9.96	27.25	
sortie	mg/l	1.42	0.2	2.93	2.37	
Nitrates						
entrée	mg/l	1.7	2.18	1.91	1.44	
sortie	mg/l	8.68	8.65	9.21	20.18	
Nitrites						
entrée	mg/l	0.15	0.16	0.19	0.01	
sortie	mg/l	0.15	0.06	0.43	0.29	
Orthophosphates						
entrée	mg/l	1.03	0.78	0.96	2.11	
sortie	mg/l	0.21	0.18	0.3	0.26	
Chlorures						
entrée	mg/l	119.65	77.91	75.44	326.19	
sortie	mg/l	129.46	71.56	69.43	307.7	

n.a non analysé
n.d non détecté

Service de l'énergie et de l'environnement

Laure Kordé
resp. agriculture et sols

CH-2034 PESEUX RUE DU TOMBET 24 TÉL. 032 889 67 30 FAX 032 889 62 63 SENE@NE.CH WWW.NE.CH/SENE
AFFAIRE TRAITEE PAR LAURE KORDE LIGNE DIRECTE 032 889 87 79 E-MAIL : LAURE.KORDE@NE.CH

STATION D'EPURATION DE LA SAUNERIE A COLOMBIER

Chef de station : **Denis Fahrni,** **032 841 11 80**
contact@steplasaunerie.ch / **www.steplasaunerie.ch**

Finances / secrétariat : Clovis Fahrni, clovis.fahrni@ne.ch 032 886 49 41

COMITÉ : (1 membre par commune)

Président : P. Bourquin **Vice-Pdt** : M. Rossi **Secrétaire**: C. Bavaud

Membres :

M. Patrick Bourquin
Avenue de Beauregard 52, 2036 Cormondrèche
Tél. privé 032 731 35 52 / mobile 079 402 46 19
Email : patrick.bourquin@rpn.ch

Mme Christine Bavaud
Le Burkli 15, 2019 Chambrelien (Cmne de Rochefort)
Tél. privé 032 855 14 21 / mobile 078 664 20 19
Email : Bavaud@bluewin.ch

*** M. Jacques Magnin**
Rue Félix-Bovet 32, 2017 Boudry
Tél. privé 022 751 20 42 / mobile 079 355 25 25
Email : jacques.magnin.boudry@ne.ch

*** Mme Angela Doigo**
c/o Administration communale, Courtils 28, 2016 Cortaillod
Tél. mobile 076 822 22 53
Email : angela.doigo@gmail.com

*** M. Yanick Bussy**
c/o Administration communale, Rue Haute 20, 2013 Colombier
(Cmne de Milvignes)
Tél. mobile 079 770 47 85
Email prof. : yanick.bussy@ne.ch

M. Christian Hostettler
c/o Administration communale, Epervier 6, 2053 Cernier
(Cmne de Val-de-Ruz)
Tél. privé 032 857 11 38 / prof. 032 886 56 13 / mobile 079 228 76 31
Email : christian.hostettler@ne.ch

M. Michel Rossi
Château 11A, 2034 Peseux
Tél. privé 032 731 33 79 / mobile 079 206 68 33
Email : michel.rossi@ne.ch

CONSEIL INTERCOMMUNAL : (3 membres par commune) Commission financière

Président : **M. Roberto Ronchi**, r.ronchi@bluewin.ch
Chemin des Ruaux 10, 2013 Colombier (Milvignes)

Vice-président : **M. Jan Villat**, jan.villat@gmail.com
Rue du Temple 1, 2046 Fontaines (Val-de-Ruz)

Secrétaires : **M. Edgar Stutz**, edgar.stutz@gmail.com
Champs-Carrés 8, 2019 Chambrelien (Rochefort)

Membres : **M. Jean-Daniel Böhm**, mj.bohm@yahoo.fr **membre**
Rue des Lières 3, 2017 Boudry

M. Paul-André Cachelin, pacachelin@gmail.com
Rue du Pré-Landry 25, 2017 Boudry

M. Jean-Pierre Leuenberger, jean-pierre.leuenberger@ne.ch
Chemin de Praz 29b, 2017 Boudry

M. Jean-Jacques Wenger, jj.wenger@navig.ch
Rue de la Cure 16, 2035 Corcelles

M. Thomas Perret, thomas.perret@ne.ch **membre**
Rue des Péels 28, 2036 Cormondrèche

M. Alain Rapin, alain.rapin@ne.ch
Route des Pins 9, 2035 Corcelles,

M. Jörg Hosner, jurg.hosner@bluewin.ch
Av. François-Borel 38, 2016 Cortaillod

M. Gaëtan Linder, gaetan.linder@bluewin.ch **membre**
Ch. des Tailles 1, 2016 Cortaillod

Mme Laurence Perrin, laurence_perrin@sunrise.ch
c/o Administration communale, 2016 Cortaillod

Mme Marlène Lanthemann, marlene.lanthemann@ne.ch
c/o Administration communale 2013 Colombier (Milvignes)

M. Daniel Sigg , siggdaniel@bluewin.ch **membre**
Rue César d'Ivernois 9, 2013 Colombier (Milvignes)

M. Cédric Cuanillon, cedric.cuanillon.vdr@ne.ch **membre**
c/o Administration communale, 2053 Cernier (Val-de-Ruz)

M. Jean-Philippe Junod, jph.junod@sunrise.ch
Le Faubourg 29, 2056 Dombresson (Val-de-Ruz)

M. Jeannin Pierre-Yves, pierre-yves.jeannin@isska.ch
Av. Fornachon 1, 2034 Peseux

M. Schürch Michel Olivier, schurchmichel@gmail.com
Chemin des Meuniers 13, 2034 Peseux

Mme Mühlethaler Nicole, nicole.muhlethaler@ne.ch **membre**
Rue du Clos 15a, 2034 Peseux

M. Gabriel Di Giusto, gabycel@bluewin.ch
l'Erable 4, 2019 Rochefort

M. Antoine Lazeyras, antoine.lazeyras@ne.ch **membre**
L'Erable 9, 2019 Rochefort